

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

- 1- Le « château de termes » est ouvert 1^{er} mars au 11 novembre de chaque année,
La piscine du 01 juin au 15 septembre
- 2- Les hébergements sont loués en juillet août à la semaine du samedi 16 heures au samedi suivant 9 heures. Hors juillet et août la durée de la location peut être plus courte (nous consulter).
- 3- Paiement : acompte : 25 % à la réservation - 75 % : 30 jours avant l'arrivée
Pour une réservation à moins de 30 jours, l'intégralité de la location vous sera demandée à la réservation.
- A l'arrivée, les locataires se présentent à l'accueil. **Les clés sont remises avec le livret d'accueil à partir de 16 heures.**
Une caution de 250 € est demandée au locataire dès son arrivée. Cette caution sera rendue au client le jour de son départ après **vérification complète (INVENTAIRE ET PROPRETE)** de la location. Si le départ du locataire doit s'effectuer en dehors des heures d'ouverture, la location sera contrôlée le lendemain et la caution renvoyée par courrier.
- 4- Les locations contiennent le matériel de cuisine (bouilloire, lave vaisselle & linge cafetière électrique, grille pain, frigo congélateur, four trad. & micro onde, à l'exception du matériel de bébé, que le locataire devra apporter ou louer sur place. (à noter sur le bon de réservation).
- 5- Le matériel de la location fait l'objet d'un inventaire inscrit dans les hébergements. Le locataire devra le vérifier dès son arrivée, il sera tenu de payer les objets manquants ou détériorés lors de son départ suivant au tarif indiqué sur l'inventaire.
- 6- L'entretien de la location durant le séjour est à la charge du locataire. Il est rappelé que la location doit être rendue le samedi avant 9 heures en parfait état de propreté, le réfrigérateur devra être dégivré et nettoyé la veille à défaut de quoi la caution pourra être retenue (50 € seront retenus pour le ménage si le nettoyage n'est pas parfait). Un service de ménage payant pourra être fourni au client si il en fait la demande : 50 € pour un nettoyage complet le jour du départ (à l'exception des formules week end sans soucis et week end tout inclus).
- 7- Chaque locataire devra respecter le règlement intérieur du village de vacances.
- 8- **Nous n'acceptons pas les animaux en juillet août, toute personne qui se présenterait accompagné de son animal** se verrait refusé l'accès à sa location. Durant cette période nous vous invitons à mettre vos compagnons à l'hôtel pour chiens et chats (Hôtel chiens & chats le Pouillou à Montvalent : 15km 05 65 37 40 57)
- 9- La taxe de séjour communale prélevée est en supplément au tarif en vigueur soit : 0.40 € /pers./nuit du 1^{er} /04 au 30/10 pour toute personne âgée d'au moins 10 ans.
- 10- La location ne devient effective qu'après notre confirmation et réception de la somme indiquée au tarif accompagnée du bon de réservation signé.
- 11- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé durant la période estivale.
- 12- Toute location est nominative est ne peut en aucun cas être sous louée ou cédée.
- 13- **Annulation : assurance annulation**
Vous pouvez souscrire une assurance annulation. Elle est facultative mais doit être souscrite en même temps que la réservation si vous en faites le choix. Pour consulter et/ou souscrire cliquer en première page du site www.chateau-de-termes.com « assurance annulation » ADAR.
Toute réclamation se fera auprès de la compagnie ADAR, tout client qui n'aurait pas souscrit cette assurance se verra refuser le remboursement quelque en soit le motif.
En cas d'annulation nous vous demanderons de communiquer l'information, à la compagnie adar et simultanément au château de termes par lettre recommandée avec accusé de réception.